



FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification du produit et de l'entreprise

No. produit SW813
Nom de la substance CHEWING GUM REMOVER
Renseignements sur la société Sprayway, Inc.
Company phone 1005 SOUTH WESTGATE DR
ADDISON, IL 60101 United States
Emergency telephone US
Emergency telephone outside US 1-952-852-4646
Version n° 01
Date de péremption 18-Jun-2017
Usage du produit Agent refroidisseur de gomme/cire

2. Identification des risques

Description générale des risques Aérosol inflammable. CONTENU SOUS PRESSION.
Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme. Génère une projection de flamme à ouverture de valve totale et retour de flamme à tout degré d'ouverture de la valve.
S'enflamme facilement au contact d'une source de chaleur, d'un étincelle ou d'une flamme. Peut être mortel si inhalé.

Effets potentiels sur la santé

Voies d'exposition Ingestion. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.
Yeux Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.
Peau Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
Inhalation Un mauvais emploi intentionnel par la concentration ou l'inhalation du produit peut s'avérer nocif ou mortel.
Ingestion Une exposition par ingestion d'un aérosol est peu probable. Des composants du produit peuvent être absorbés par ingestion. Peut entraîner des lésions différées aux poumons.

Organes cibles Sang. Système nerveux central. Foie. Système respiratoire.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Composants	No CAS	Pour cent
Butane	106-97-8	40 - 70
Propane	74-98-6	15 - 40
Éthanol	64-17-5	5 - 10
Autres composés sous les niveaux déclarables		0 - 0.1

4. Premiers soins

Procédures de premiers soins

Contact avec les yeux Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles cornéennes, s'il y a possibilité de le faire. Consulter immédiatement un médecin.
Contact cutané Retirer et isoler les vêtements et chaussures contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau. Consulter immédiatement un médecin. En cas de léger contact avec la peau, éviter d'étendre le produit sur une partie de la peau non-affectée. Laver les vêtements séparément avant réutilisation.
Inhalation Sortir au grand air. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a inhalé la substance. Recourir à la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve de retenue ou de tout autre appareil respiratoire et médical approprié. Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison.

Ingestion	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer soigneusement la bouche. Ne pas faire vomir sans l'avis préalable d'un centre antipoison. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a ingéré la substance. Recourir à la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve de retenue ou de tout autre appareil respiratoire et médical approprié.
Avis aux médecins	Traiter de façon symptomatique. Les symptômes peuvent se manifester à retardement.
Conseils généraux	S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

5. Mesures de lutte contre le feu

Indice d'inflammabilité	Inflammable d'après les critères du SIMDUT. La chaleur peut provoquer une explosion du récipient. Les cylindres rompus peuvent être propulsés à distance. Les vapeurs peuvent se diffuser jusqu'à une source d'inflammation éloignée puis provoquer un retour de flamme.
Moyens d'extinction	
Moyen d'extinction approprié	Brouillard d'eau. Poudre chimique sèche.
Méthodes d'extinction inappropriées	Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.
Protection pour les pompiers	
Dangers spécifiques provenant de la substance chimique	Contenu sous pression. Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme.
Équipement de protection pour les pompiers	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome. Les vêtements de protection de pompier pour feu du bâtiment n'apporteront qu'une protection limitée. Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome. Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Ne pas diriger le jet d'eau vers la source de la fuite ou les dispositifs de sécurité en raison des risques de givrage. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Les conteneurs doivent être refroidis à l'eau pour prévenir la création de pression de vapeur. En cas d'incendie majeur dans la zone de chargement : utiliser des supports de tuyaux autonomes et des lances à eau autonomes; sinon, se retirer et laisser brûler. Certains de ces matériaux, en cas de renversement, risquent de s'évaporer en laissant un résidu inflammable.
Méthodes particulières d'intervention	Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint.
Données sur l'explosibilité	
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Donnée inconnue.
Sensibilité aux chocs	Donnée inconnue.

6. Procédures en cas de déversement

Précautions individuelles	Songer à une évacuation initiale dans la direction du vent d'au moins 500 mètres (1/3 mile). Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Tenir à l'écart des zones basses. Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Attention au retour de flamme. De nombreux gaz sont plus lourds que l'air et se répandent donc le long du sol et s'accumulent dans des zones basses ou confinées (égouts, sous-sols, citernes). Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Des vêtements protecteurs contre la vapeur, qui recouvrent complètement, doivent être portés pour les déversements et les fuites sans feu. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.
Mesures de précautions environnementales	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas contaminer l'eau. Éviter le rejet à l'égout et dans les environnements terrestres et les cours d'eau.

Méthodes de confinement	Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Bloquer la fuite si cela peut se faire sans risque. Si possible, tourner les récipients qui fuient de manière à ce qu'il s'en dégage des gaz plutôt que du liquide. Déplacer le cylindre vers une zone sûre et ouverte si la fuite est irréparable. De nombreux gaz sont plus lourds que l'air et se répandent donc le long du sol et s'accumulent dans des zones basses ou confinées (égouts, sous-sols, citernes). Tenir à l'écart des zones basses. Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos.
Méthodes de nettoyage	Ventiler la zone. Stopper l'écoulement de la substance si cela peut se faire sans risque. Isoler la zone jusqu'à dispersion du gaz. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Nettoyer selon les réglementations applicables. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.
Autres informations	Nettoyer selon les réglementations applicables.

7. Manutention et entreposage

Manutention	Ne pas manier ou stocker à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas utiliser si le bouton de vaporisation est manquant ou défectueux. Ne pas pulvériser contre une flamme nue ou tout autre objet incandescent. Ne pas fumer pendant l'utilisation ou jusqu'à ce que la surface vaporisée soit sèche. Ne pas couper, souder, braser, percer, broyer ou exposer les récipients à de la chaleur, à une flamme, à des étincelles ou à d'autres sources d'ignition. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Utiliser des outils anti-étincelle et de l'équipement antidéflagrant. Ne pas réutiliser des récipients vides. Ne pas respirer la poussière, la fumée, le gaz, la brume, les vapeurs, la vaporisation. Éviter le contact oculaire avec cette matière. Éviter le contact cutané avec cette matière. Éviter le contact de la matière avec les vêtements. Ne pas utiliser dans des endroits sans ventilation adéquate. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques. Lavez vigoureusement après manipulation.
Entreposage	Aérosol niveau 3. Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à une température supérieure à 50 °C. La pression dans des conteneurs étanches peut augmenter sous l'influence de la chaleur. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Ne pas manier ou stocker à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Ce matériau peut accumuler des charges statiques pouvant causer des étincelles et devenir une source d'ignition. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Conserver dans un endroit muni de gicleurs. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10). Level 3 Aerosol.

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur
Alcool éthylique (CAS 64-17-5)	STEL	1000 ppm

Canada. VLE Alberta. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1)

Composants	Type	Valeur
Butane (CAS 106-97-8)	TWA	1000 ppm
Alcool éthylique (CAS 64-17-5)	TWA	1880 mg/m ³
Propane (CAS 74-98-6)	TWA	1000 ppm

Canada. VLE Colombie-Britannique. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications.)

Composants	Type	Valeur
Butane (CAS 106-97-8)	STEL	750 ppm
	TWA	600 ppm
Alcool éthylique (CAS 64-17-5)	STEL	1000 ppm

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Type	Valeur
Butane (CAS 106-97-8)	TWA	800 ppm
Alcool éthylique (CAS 64-17-5)	STEL	1000 ppm

Canada. VLEs du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)

Composants	Type	Valeur
Butane (CAS 106-97-8)	TWA	1900 mg/m ³ 800 ppm
Alcool éthylique (CAS 64-17-5)	TWA	1880 mg/m ³ 1000 ppm
Propane (CAS 74-98-6)	TWA	1800 mg/m ³ 1000 ppm

ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1 Limites de contaminants aériens (29 CFR 1910.1000)

Composants	Type	Valeur
Alcool éthylique (CAS 64-17-5)	PEL limite d'exposition autorisée	1900 mg/m ³ 1000 ppm
Propane (CAS 74-98-6)	PEL limite d'exposition autorisée	1800 mg/m ³ 1000 ppm

Contrôle ingénieur Ventilation antidéflagrante générale et localisée.

Équipement de protection individuelle

Protection pour les yeux et le visage Écran facial.

Protection de la peau Porter un équipement de protection contre les produits chimiques spécialement conçu à cet effet et recommandé par le fabricant.

Protection respiratoire Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations atmosphériques en-dessous des limites d'exposition recommandées (où applicable) ou à un niveau acceptable (dans les pays où les limites d'exposition ne sont pas établies), un respirateur homologué doit être porté. Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs organiques NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.

9. Caractéristiques chimiques et physiques

Apparence	Gaz comprimé liquéfié.
Point d'ébullition	-5.5 °C (22.1 °F) évalué
Couleur	clair incolore
Point d'éclair	-104.44 °C (-156.00 °F) Propulseur évalué
Forme	Aérosol
Point de fusion/point de congélation	Donnée inconnue.
Odeur	fruité
Seuil de perception de l'odeur	Donnée inconnue.
pH	Sans objet évalué
État physique	Gaz.
Pression de vapeur	60 - 70 psig @ 70F évalué
Solubilité (eau)	Donnée inconnue.
Densité	0.57 évalué évalué
Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieures, % en volume	8.8 % évalué
Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieures, % en volume	2.1 % évalué

10. Stabilité chimique et données sur la réactivité

Stabilité chimique Risque d'inflammation.

Conditions à éviter Chaleur, flammes et étincelles. Les conteneurs d'aérosol sont instables à une température au-dessus de 49 °C. Éviter les températures supérieures au point d'éclair.

Produits de décomposition dangereux	Donnée inconnue.
Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

11. Données toxicologiques

Données toxicologiques

Produit	Espèces	Résultats d'essais
6.5 OZ SPRAYWAY GUM REMOVER LB 12PK (CAS Mélange)		
Aiguë		
<i>Autre</i>		
DL50	Rat	17739.7773 mg/kg, évalué
	Souris	11493.8965 mg/kg, évalué
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	5280.2456 mg/l, 15 minutes, évalué 1019.7657 mg/l, 4 heures, évalué 489 mg/l/4h
	Souris	1053.8612 mg/l, 2 heures, évalué 480.4523 mg/l, 4 heures, évalué
<i>Orale</i>		
DL50	Chien	67.7561 g/kg, évalué
	Cobaye	68.988 g/kg, évalué
	Lapin	22130.1504 g/kg, évalué
	Rat	76.1094 g/kg, évalué
	Souris	42501.5508 mg/kg, évalué
Composants	Espèces	Résultats d'essais
Butane (CAS 106-97-8)		
Aiguë		
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	658 mg/l, 4 heures
	Souris	680 mg/l, 2 heures
Éthanol (CAS 64-17-5)		
Aiguë		
<i>Autre</i>		
DL50	Rat	1440 mg/kg
	Souris	933 mg/kg
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	20000 mg/l, 10 heures
	Souris	39 mg/l, 4 heures
<i>Orale</i>		
DL50	Chien	5.5 g/kg
	Cobaye	5.6 g/kg
	Rat	6.2 g/kg
	Souris	3450 mg/kg
Propane (CAS 74-98-6)		
Aiguë		
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	> 1442.847 mg/l, 15 minutes

Composants	Espèces	Résultats d'essais
		658 mg/l/4h
* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.		
Effets aigus	On s'attend à ce qu'il constitue un faible risque lors de la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par du personnel qualifié.	
Effets locaux	Très toxique par inhalation.	
Cancérogénicité	Ce produit n'est pas considéré comme un carcinogène par l'IARC, l'ACGIH, le NTP et l'OSHA.	
Carcinogènes selon l'ACGIH		
Éthanol (CAS 64-17-5)		A3 Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez l'humain.
Effets sur la reproduction	Présente un risque pour l'appareil reproducteur	

12. Données écologiques

Données écotoxicologiques

Composants	Espèces		Résultats d'essais
Éthanol (CAS 64-17-5)			
Aquatique			
Crustacés	CE50	Puce d'eau (<i>Daphnia magna</i>)	7700 - 11200 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Tête-de-Boule	> 100.1 mg/l, 96 heures

* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

Écotoxicité	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme		
Effets sur l'environnement	Nocif pour les organismes aquatiques.		
Persistance et dégradabilité	Donnée inconnue.		
Coefficient de partage			
Butane		2.89	
Ethanol		-0.31	
Propane		2.36	

13. Élimination des résidus

Instructions pour l'élimination	Contenu sous pression. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).
Emballages contaminés	Étant donné que les récipients peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient.

14. Informations relatives au transport

TDG

N° ONU	UN1950
Nom officiel d'expédition UN	AÉROSOLS, inflammables
Classement des dangers	2.1
Polluant marin	D
Dispositions particulières	80
Exceptions liées au conditionnement	If <1L: Limited Quantity

IATA

UN number	UN1950
UN proper shipping name	Aerosols, flammable
Transport hazard class(es)	2.1
Labels required	2.1
ERG code	10L
Special precautions for user	Read safety instructions, MSDS and emergency procedures before handling.

Packaging Exceptions	LTD QTY
IMDG	
UN number	UN1950
UN proper shipping name	AEROSOLS
Transport hazard class(es)	2.1
Labels required	None
Special precautions for user	Read safety instructions, MSDS and emergency procedures before handling.
Transport in bulk according to Annex II of MARPOL 73/78 and the IBC Code	Not applicable.
Packaging Exceptions	LTD QTY

IATA; IMDG; TDG



15. Données réglementaires

Règlements du Canada	Ce produit a été classifié selon les critères du RPC et la FTSS contient tous les renseignements requis par le RPC.
Situation SIMDUT	Contrôlé
Classement SIMDUT	A - Gaz comprimé B5 - Aérosols Inflammables D2B - autres effets toxiques - TOXIQUE

L'étiquetage SIMDUT



Statut de l'inventaire

Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	EINECS (Inventaire européen des produits chimiques commercialisés)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Oui
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Non
Nouvelle-Zélande	Nouvelle-Zélande - Inventaire	Non
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence. Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

Avis de non-responsabilité

Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles. À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Cette fiche technique signalétique comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s) :

Des modifications importantes ont été apportées à ce document et il devrait donc être relu entièrement.